

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-1135
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2029 pour les travaux de réhabilitation des passerelles piétonnes de l'autoroute Papineau (A-19) autoriser le mandat OS-SP-29353 de surveillance des travaux par des services professionnels d'ingénieurs-conseils et autoriser le mandat DOS-332 de laboratoire	
No dossier(s) interne(s) : DOS-2029 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 03-Val-des-Arbres 04-Duvernay-Pont-Viau 06-Concorde-Bois-de-Boulogne		
<p>Actions : ADJUDICATION</p> <p>Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p>No contrat : DOS-2029 Estimation : 2 123 243,71 \$ Montant : 2 229 012,55 \$</p> <p>Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Exécution de travaux Durée du contrat : 16 semaines Récurrence : Non Reconduction : 0 Nombre d'addendas : 3 Résultat : Gelco Construction inc. 2 229 012,55 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service de l'ingénierie</p> <p>Projet(s) 44360</p> <p>Financement No Règlement L-12898-F</p> <p>Titre Décrétant un emprunt maximal de 16 600 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux de mobilité active, de réfection de structures, de mesures d'apaisement de la circulation, d'utilités publiques et de feux de circulation</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-1135
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2022-09-13 CM-20220913-839 ADJUDICATION - CONTRAT DOS-332</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat DOS-332, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation de contrôle qualité des matériaux pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Groupe ABS inc. lot 1 4 311 562,50 \$;</p> <p>Stantec Experts-Conseils ltée lot 2 3 736 687,50 \$;</p> <p>Les Services EXP inc. lot 3 3 161 812,50 \$;</p> <p>FNX-Innov inc. lot 4 2 586 937,50 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-3953)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2019-06-04 CM-20190604-423 ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29353</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse APPUYÉ PAR : Aline Dib</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat OS-SP-29353 à FNX-INNOV inc., concernant les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour l'étude d'avant-projet, les plans et devis et les services durant la construction pour des travaux de réhabilitation de diverses structures (travaux de réhabilitation, phase 5), le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:</p> <p>la phase études, comprenant la préparation d'une étude d'avant-projet, des plans et devis et des documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 386 287,26 \$;</p> <p>la phase réalisation, volet assistance technique, au montant de 144 868,50 \$;</p> <p>la phase réalisation, volet surveillance, plans de relevés de documents de chantier, réception définitive et fermeture du contrat, au montant de 434 605,50 \$;</p> <p>ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation légale des crédits requis et des approbations légales;</p> <p>et, dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase études, et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce Service;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions de la soumission OS-SP-29353.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2019-1304)</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-1135								
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le présent contrat a pour objet la réhabilitation de 2 passerelles piétonnières (21023 et 21024). Les travaux des 2 passerelles devront se faire simultanément, et tous travaux de bétonnage, peinture, etc. devront être jumelés.</p> <p>Passerelle 21023 - Passerelle piétonnière reliant le boulevard Leblanc à la rue Rochefor ; - Obstacle: autoroute Papineau (A-19); - Longueur totale: 43,50 m.</p> <p>Passerelle 21024 - Passerelle piétonnière reliant le boulevard Leblanc à la rue Champfleury; - Obstacle: autoroute Papineau (A-19); - Longueur totale: 60 m.</p> <p>Mode d'adjudication: plus bas soumissionnaire conforme (PBSC)</p> <p>ANALYSE DES SOUMISSIONS =====</p> <p>Après 71 jours de publication, 14 entrepreneurs ont acheté les documents d'appel d'offres et 4 ont déposé une offre.</p> <p>Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ):</p> <table data-bbox="110 927 1031 1053"> <tr> <td>Gelco Construction inc. :</td> <td>2 229 012,55 \$ (recommandé)</td> </tr> <tr> <td>Construction Concreate Limitée :</td> <td>2 745 406,91 \$</td> </tr> <tr> <td>Construction Carbo inc. :</td> <td>3 311 293,80 \$</td> </tr> <tr> <td>Les entreprises Pera (9016-6919 Québec inc.) :</td> <td>3 798 934 \$</td> </tr> </table> <p>Écart entre l'estimation 2 123 243,71 \$ et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ): 105 768,85 \$ 5% (défavorable)</p> <p>Un montant d'environ 11,15 \$, soit 5 tonnes métriques x 2,23 \$ (taux en vigueur, lequel est susceptible d'être modifié), est prévu pour défrayer les frais imposés par Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec.</p>			Gelco Construction inc. :	2 229 012,55 \$ (recommandé)	Construction Concreate Limitée :	2 745 406,91 \$	Construction Carbo inc. :	3 311 293,80 \$	Les entreprises Pera (9016-6919 Québec inc.) :	3 798 934 \$
Gelco Construction inc. :	2 229 012,55 \$ (recommandé)									
Construction Concreate Limitée :	2 745 406,91 \$									
Construction Carbo inc. :	3 311 293,80 \$									
Les entreprises Pera (9016-6919 Québec inc.) :	3 798 934 \$									
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>Fermeture des passerelles piétonnes (21023 et 21024) au-dessus de l'autoroute 19 pendant les travaux de réhabilitation.</p>										
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Le présent investissement de 2 351 035 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme « Réfection des structures (ponts, viaducs, ponceaux) » pour lequel un montant de 3 000 000 \$ est prévu en 2024 au PTI révisé (SD-2024-1001 au CM du 2024-03-12). Financement : règlement d'emprunt L-12898-F</p>										
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>										
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>										
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>										
<p>REMARQUE(S)</p>										

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-1135
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2029, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réhabilitation des passerelles piétonnes de l'autoroute 19, pour 16 semaines, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Gelco Construction inc. 2 229 012,55 \$ (incluant TPS et TVQ).</p> <p>(CT:1789893)</p> <p>d'autoriser le début des travaux par Gelco Constructio inc.pour les travaux de réhabilitation des passerelles piétonnes de l'autoroute 19 et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;</p> <p>d'autoriser FNX Innov inc. à effectuer l'assistance technique (en ingénierie) durant la réalisation desdits travaux; de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29353,</p> <p>HONORAIRES : Phase B - assistance technique 70 213,90 \$ (incluant TPS et TVQ); HONORAIRES : Phase C - surveillance des travaux avec résidence 210 641,68 \$ (incluant TPS et TVQ);</p> <p>d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux; de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332- Lot 2,</p> <p>HONORAIRES : 64 808,65 \$ (incluant TPS et TVQ);</p> <p>le tout sous réserve de l'adjudication du contrat DOS-2029 par le conseil municipal.</p> <p>(CT:1789893)</p> <p>d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec :</p> <p>Ministre des finances : 11,15 \$ (montant estimé)</p> <p>(CT:1789893)</p> <p>d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au règlement L-12898-F, un montant de 2 610 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.</p> <p>(CT:1789893)</p>		
<p>CERTIFICATION</p>		
<p>Numérotation des finances : 1789893 Coût estimé affectant l'année en cours : 2 351 034,16 \$ CM requis :Oui</p>		
<p>Annotation(s)</p>		
<p>La première recommandation ainsi que celle sur les honoraires de FNX Innov inc. nécessite l'approbation du conseil municipal.</p>		
<p>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</p>		
<p>LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</p> <p>_____ Trésorier</p>		<p>2024-03-28</p> <p>_____ AN - MS - JR</p>